



### Visites d'entreprises avant et après le congrès et circuits post-congrès

Vous trouverez les informations à ce sujet sur le site [www.ifdm2008.de](http://www.ifdm2008.de). Une inscription est nécessaire avant le 1er décembre 2008, dernier délai.

### Langues

Une traduction simultanée en allemand et anglais est proposée dans la salle principale de conférence du Congress Center. Une traduction en français, espagnol ou autres langues sera proposée si le nombre d'inscriptions dans ces langues est suffisant. Dans les groupes de travail et autres séances n'ayant pas lieu dans la salle principale, les conférences et discussions seront seulement en anglais.

### Inscription et autres informations

Vous trouverez, sur le site [www.ifdm2008.de](http://www.ifdm2008.de), le formulaire d'inscription, d'autres informations concernant la structure actuelle du programme, les manifestations annexes (par ex. soirées, cours d'anglais, meetings), le trajet et logement, des informations sur les sponsors et exposants participants ainsi qu'un lien pour l'inscription en ligne.

### Votre hôte

Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung (DGUV)  
(Assurance accidents légale allemande)  
Mittelstraße 51-52  
10117 Berlin  
Allemagne

Alte Heerstraße 111  
53754 Sankt Augustin, Allemagne  
Telefon: +49(0) 2241 23101  
Telefax: +49(0) 2241 231-1391  
[info@dguv.de](mailto:info@dguv.de)

### Kongressorganisation



Intercongress GmbH  
Wilhelmstr. 7  
65185 Wiesbaden  
Telefon: +49(0) 611 97716-0  
Telefax: +49(0) 611 97716-16  
[ifdm@intercongress.de](mailto:ifdm@intercongress.de)



Deutsche Gesetzliche  
Unfallversicherung



Deuxième annonce: dépôt des contributions  
et de l'inscription au congrès

## 4ème. forum international sur la gestion de l'incapacité au travail

22.-24.9.2008, Berliner Congress Centrum – bcc



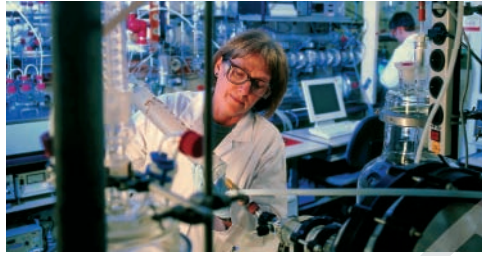
En coopération avec:



Bundesministerium  
für Arbeit und Sozial



IAPDM™



## Gestion de l'incapacité au travail

L'efficacité professionnelle des travailleurs est le moteur d'une société saine. L'objectif de la gestion de l'incapacité au travail est de maintenir cette puissance de travail : Le savoir-faire précieux reste dans l'entreprise, les travailleurs conservent leur standard de vie. Les charges pesant sur les systèmes sociaux sont allégées. L'accent est mis sur l'homme !

## Forum international sur la gestion de l'incapacité au travail (IFDM)

Avec les forums internationaux sur la gestion de l'incapacité au travail des dernières années, un mouvement est né et de nouvelles alliances se sont créées. C'est la rencontre d'hommes et de femmes qui font bouger les choses, surmontent les barrières existant entre les participants et développent des stratégies transfrontalières de retour au travail (Return To Work). Des « Disability managers » (responsables de la gestion des incapacités) venus du monde entier échangeant leurs expériences et peuvent apprendre les uns des autres.

## IFDM 2008

Nous vous invitons au 4ème forum international sur la gestion de l'incapacité au travail (IFDM 2008) qui se déroulera du 22 au 24.9.2008 au Berliner Congress Centrum (bcc), Alexanderplatz à Berlin. Dans des forums et groupes de travail, les orientations seront discutées et les normes adoptées à l'échelon mondial seront convenues, pour être ensuite exploitées en 2010 lors du 5ème forum international à Los Angeles et en 2012 lors du 6ème forum international à Londres.

L'IFDM 2008 s'adresse en particulier aux représentants d'institutions nationales, aux employeurs et employés, scientifiques et prestataires de service en matière de prévention et réhabilitation, assurances, disability managers, juristes, gestionnaires, médecins, psychologues, psychothérapeutes et travailleurs sociaux.

En même temps, l'IFDM 2008 invite à remettre des communiqués et posters montrant des exemples pratiques positifs et des idées en matière de gestion de l'incapacité au travail. Le dépôt des contributions et posters ne peut se faire que via la page d'accueil [www.ifdm2008.de](http://www.ifdm2008.de) avant le **31 décembre 2007**. Veuillez prendre en considération les indications qui s'y trouvent.

### Le premier jour

commence par un tour d'horizon sur la gestion de l'incapacité au travail en tant que mouvement politique mondial. Des ministres et autres acteurs politiques présentent la gestion de l'incapacité au travail dans leurs pays sur les cinq continents. Des groupes de travail discutent les quatre thèmes principaux :

#### A 1: Le rôle de l'État

Quel genre de mesures étatiques favorisent les programmes de retour au travail (Return To Work) ?

#### A 2: Employés vieillissants

Comment encourager les employés à réintégrer le processus de travail plutôt que de devenir prématurément bénéficiaires de prestations sociales?

#### A 3: Troubles psychosociologiques

Quels sont les besoins des employés souffrant de troubles psychiques afin de garantir leur emploi à long terme ?

#### A 4: Prévention interactive

La gestion de l'incapacité au travail comprend-elle des aspects préventifs, associés à la santé et sécurité au travail ?

### Le deuxième jour

est consacré aux entreprises de tailles différentes et à leurs besoins. Il y aura un échange d'expériences et de bonnes solutions pratiques seront présentées par des prestataires et assurances dans des groupes de travail pour les branches différentes :

#### B 1: Production

#### B 2: Commerce

#### B 3: Prestation de services

#### B 4: Service public

L'accent sera particulièrement mis sur les quatre domaines suivants:

- Intervention précoce
- Mise en réseau des mesures
- Durabilité du succès
- Soutiens sur le lieu de travail

### Le troisième jour

met en relief la nécessité de consensus entre toutes les personnes impliquées dans la gestion de l'incapacité au travail. La confiance des partenaires sociaux au niveau de la société et de l'entreprise est une priorité. Quatre groupes de travail discutent des incitations pour des stratégies communes de retour au travail parmi les acteurs importants.

#### C 1: Médecins

Comment des médecins appartenant à différentes disciplines peuvent-ils influencer de façon positive le retour au travail ?

#### C 2: Services de réhabilitation

Ils doivent adapter leur gamme de services aux besoins de l'employeur ; quelles méthodes sont ici nécessaires ?

#### C 3: Personnes avec handicaps et leurs organisations

Elles doivent être convaincues du processus de retour au travail. Quelles barrières et quelles exigences rencontrent-elles ?

#### C 4: Les assurances en tant que prestataires concurrents

De quoi ont-elles besoin pour former une alliance stratégique pour le bien de leurs assurés ?